



Permis de conduire marocain valide en France pour un étudiant?

Par **Silver75**, le **12/07/2014 à 16:25**

Bonjour,

Je suis étudiant en France depuis 2 ans et j'ai obtenu mon permis marocain entre temps, est-ce que je peux conduire avec en France sachant que j'ai un titre de séjour temporaire, mention "Etudiant"? merci de votre réponse

Par **domat**, le **12/07/2014 à 16:38**

bjr,

vous trouverez la réponse dans ce lien:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2611.xhtml>

pour être valable votre permis doit avoir été obtenu avant le début de validité de votre titre de séjour ce qui ne semble pas être votre cas.

cdt

Par **Silver75**, le **12/07/2014 à 22:44**

Comme je renouvelle mon titre tous les ans, sa date de début de validité change tous les ans.. ça fonctionne pas comme ça?

Parce que ça reste ambigu, "avant le début de validité de votre titre de séjour", vous voulez dire "avant le début de validité de votre PREMIER titre de séjour" non?